



## Construction, maitre d oeuvre en liquidation judiciaire

Par **zabdo**, le **15/11/2008** à **17:16**

Bonjour,

nous faisons construire une maison par l'intermédiaire d'un maître d'œuvre qui aujourd'hui est en liquidation judiciaire. Sur la maison, les murs sont commencés mais pas finis car le maçon n'a pas été payé par le maître d'œuvre alors que nous avons réglé la facture au maître d'œuvre.

Le problème est que maintenant que le maître d'œuvre est en liquidation et n'a plus de pignons sur rue, il est impossible pour le maçon de récupérer l'argent, du coup le maçon nous emmène en justice pour qu'on lui paye ce que l'on a déjà payé au maître d'œuvre. Et en même temps la construction de la maison est bloquée par le maçon car il me réclame à nouveau les fonds.

Que puis-je faire pour me sortir de cette situation?